Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 68 (1976)

Heft: 6-7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Organe mensuel de l'Union syndicale suisse

Revue syndicale suisse

N° 6/7 Juin/Juillet 1976 68e année

Qu'arriverait-il en cas de dévaluation de la monnaie?

Par Georges Hartmann, Docteur ès sciences politiques et économiques, Wabern/Berne

«Tout le monde se rue sur l'argent. Il n'y a plus de place au tas des batailleurs.» *Jean Giono*

1. Introduction

Nous avons récemment exposé ici quelques réflexions sur la récession économique actuelle.[1] Les économies de nombreux pays sont en train de sortir péniblement de la plus importante récession jamais survenue depuis la dépression économique de 1929 et d'amorcer une reprise mais non sans que soit écartée la menace d'une inflation quasi permanente.

Il est notoire que l'ordonnance médicale qu'un Etat en difficulté économique est à même d'appliquer, peut comporter notamment au moins deux grands moyens possibles pour tenter de remédier à une dépression ou à une récession économiques: la *thérapeutique économique* d'une part (politique douanière, extension des crédits, crédits à l'exportation, action sur les investissements publics et privés, grands travaux, construction de logements, d'écoles, d'hôpitaux, politique financière et fiscale, etc.), qui ne saurait être dissociée de la *thérapeutique monétaire* d'autre part. Au nombre des instruments dont dispose la thérapeutique monétaire de cet Etat (manipulation du taux de l'escompte, politique d'open-market, contrôle de l'importation de devises étrangères, impôts négatifs sur les fonds étrangers, etc.), celui de la dévaluation de la monnaie ne peut pas toujours être écarté.

La situation économique actuelle ne nous dispense pas de nous demander ce qui arriverait si, au nombre des mesures antirécessionnelles, un Etat se décidait à dévaluer sa monnaie nationale pour

[1] Georges Hartmann, Crise économique, récession ou croissance ralentie, «Revue syndicale suisse», décembre 1975.